

Réunion thématique

Bilan et perspectives de la stratégie de gestion des Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne 2014-2020

Visioconférence, le 4 décembre 2020



Compte-rendu

Dans le cadre du :



Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne.

L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

Participants

Présents :

Alan Meheust (FCEN), Sylvie Varray (FCEN), Stéphanie Hudin (FCEN), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Madeleine Freudenreich (UICN France), Nina Richard (Université de Tours), Camille Mitska (CEN Centre-Val de Loire), Florient Desmoulins (CBN Bassin parisien), Olivier Audras (FREDON Bretagne), Christel Goutieras (FDGDON 87), Arnaud Albert (OFB), Charline Teffaut (CEN Centre Val-de-Loire), Charlotte Bouin (CEN Normandie), Justine Celis (CEN Pays de la Loire), Lucien Maman (expert indépendant), Emmanuelle Sarat (UICN France), Florent Bordes (OFB), Laetitia Roger-Perrier (ORB Centre Val-de-Loire), Tiphaine Legendre (DREAL Bretagne), Amandine Ribeau (ARB Nouvelle-Aquitaine), Vanessa Prochasson (AELB), Amélie Bodin (CPIE des Pays Creusois), Nathalie Boesch (FMA), Sylvie Martinant (CEN Auvergne)

Excusés :

Véronique Barthelemy (DREAL Nouvelle Aquitaine), Florence Thinzilal (FMA), Florentin Brard (CPIE des Pays Creusois), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne), Paul Hurel (OFB), , Laurent Chabrol (CBN Massif Central), Chahrazed Beldjilali (Région Centre-Val de Loire)

L'ensemble des comptes rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : centrederesources-loirenature.com.

ORDRE DU JOUR

ORIGINES DU GT ET DE LA STRATEGIE	3
PRESENTATION DU BILAN DES ENTRETIENS SUR LA STRATEGIE DE BASSIN ET DU CALENDRIER DE L'ANIMATION DE BASSIN	4
PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ACTION DU RESEAU EEE DANS LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE	5
ECHANGES SUR LE BILAN DE LA STRATEGIE	6
ECHANGES EN « CAFE VIRTUEL »	6
ACTUALITES DU PLAN LOIRE.....	7
ACTIONS PROPOSEES POUR 2021	7
ARTICULATION DE L'ANIMATION DE BASSIN AVEC LES DISPOSITIFS D'ANIMATION NATIONAUX....	7
DISCUSSIONS SUR LA STRATEGIE ET SES PERSPECTIVES.....	7

OBJECTIFS DE LA REUNION :

- Partager les premiers éléments du bilan opérationnel de la stratégie de bassin 2014-2020
- Dessiner les perspectives de la stratégie et l'animation de bassin, ses contours, ses grandes lignes

Le diaporama de la réunion est disponible [ici](#).

ORIGINES DU GT ET DE LA STRATEGIE

Afin d'introduire cette réunion La FCEN a souhaité rappeler les origines du groupe de travail et la stratégie afin de mieux apprécier le chemin parcouru et les évolutions.

Origines du groupe de travail EEE du bassin Loire-Bretagne (Lucien Maman)

Le groupe de travail de bassin a été créé en 2002, par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et réunissait déjà les partenaires techniques et financiers, des gestionnaires et des chercheurs. Cette démarche inédite à l'échelle de bassin en France s'appuyait sur plusieurs initiatives, notamment le comité régional des pays de la Loire, le contrat d'objectif Natura 2000 Loire saumuroise du PNR Loire-Anjou-Touraine, et le programme de recherche Invabio. L'état des lieux des connaissances disponibles et des besoins sur le terrain établis par ces programmes a fournis les bases du GT bassin. Les objectifs initiaux sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui :

- améliorer la cohérence des actions engagées sur les EEE. Sur les plantes aquatiques dans un premier temps, puis sur l'ensemble des EEE à partir de 2014 ;
- assurer la cohérence avec les politiques publiques ;
- apporter des réponses scientifiques et techniques aux interrogations des acteurs de terrain ;
- proposer une stratégie opérationnelle à l'échelle du bassin ;
- répondre à la demande sociale.

Les premiers résultats de ces actions ont alimenté la dynamique de bassin et la mobilisation des acteurs. En 2005, dans le cadre du stage de Morgan Lebreton, des cartographies régionales ont été réalisées par les CBN, en lien avec les fédérations de pêche et ont apporté un nouveau regard sur la répartition des espèces et le besoin de limiter leur dispersion. A cette même période, des structurations d'acteurs se sont mise en place dans le Limousin et l'Auvergne. Puis en 2007, la publication du bilan économique de la gestion des plantes exotiques envahissantes, a été une avancée importante dans la mesure de l'efficacité des techniques et leurs coûts. Cette même année, l'équipe plan Loire est redéployée pour donner une suite à la fin du plan Loire II (2000-2006), la plateforme Eau-espaces-espèces est créée et copilotée par l'AELB et la FCEN. Le GT EEE devient alors une action du plan Loire III et des déclinaisons dans les territoires sont engagées (Centre, Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes).

La stratégie de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne 2014-2020 (Stéphanie Hudin)

Les attentes concernant la mise en place d'une stratégie coordonnée à l'échelle du bassin ont été formulées dès la création du GT EEE. Lorsque la FCEN a repris l'animation du GT en 2007, le nombre de réunions annuelles est passé du 1 à 2, et des outils ont été développés, comme le guide d'identification et le manuel de gestion, édités en 2010. La rédaction de ces outils partagé a fait émerger le besoin de formaliser les positions des membres du GT. Une première version de la stratégie bassin a donc été proposée, en s'inspirant des stratégies existantes sur le bassin (Normandie), ainsi qu'à l'étranger (Finlande). Le groupe de travail a largement amendé ce projet de stratégie, afin de parvenir à un texte présentant les enjeux et grands axes de la prise en compte de la problématique de l'échelle bassin à celle locale. Ce document a permis d'affirmer la culture commune du réseau pour la gestion des espèces exotiques envahissantes.

En 2014, le programme d'action a été rédigé, puis soumis à validation à des partenaires nationaux (MNHN, UICN, etc.). Les fiches le programme d'action pour la période 2014-2020 ont été rédigées pour rendre opérationnelle cette stratégie.

PRESENTATION DU BILAN DES ENTRETIENS SUR LA STRATEGIE DE BASSIN ET DU CALENDRIER DE L'ANIMATION DE BASSIN

12 entretiens ont été réalisés depuis le début de l'année 2020 auprès des coordinateurs et partenaires du GT EEE, afin de recueillir les avis concernant les points positifs, les points à améliorer et les perspectives de la stratégie. Des nuages de mots (non pondérés) ont été présentés lors de la réunion, pour synthétiser les éléments évoqués lors des entretiens. Ils sont disponibles avec [le diaporama](#).

Les points positifs

Plusieurs points positifs sont ressortis des entretiens. Les points les plus souvent évoqués sont les outils, avec leur déclinabilité, les journées techniques, ainsi que l'intérêt de la logique de bassin, qui est pertinente et à conserver. La structuration du réseau a également été mise en avant, ainsi que les informations qu'elle permet d'échanger.

Les points à améliorer

Le manque de financement pour les membres du groupe de travail est régulièrement évoqué comme un point à améliorer. Tout comme les problèmes liés à la remontée de données (et le manque d'outils adaptés). L'articulation avec les différents niveaux de réflexion, local, régional et bassin doit encore être amélioré. Ce problème est récurrent depuis la naissance même du GT bassin.

L'articulation avec les agences de l'eau est également jugée comme difficile, notamment pour les territoires à cheval entre deux bassins hydrographiques qui doivent s'adapter à des règles différentes. Avoir un représentant pour toutes les agences au niveau national pourrait faciliter la cohérence et les liens avec les acteurs. Historiquement, il existait une mission inter-agence de l'eau au ministère, qui a été supprimée lors de la création de la DEB. Cela a également été dommageable à la recherche appliquée sur l'eau et au partage

des résultats. La représentante de l'agence de l'eau Loire-Bretagne présente à la réunion a précisé que les agences de l'eau attendaient un mandat de la part du Ministère de la transition écologique pour travailler sur ce volet, mais la situation semble bloquée.

Calendrier

Le bilan de la stratégie 2014-2020 et la préparation des futures actions du groupe de travail et de son animation vont se faire en plusieurs phases, durant lesquelles les membres seront régulièrement sollicités pour participer aux rédactions et valider les documents. Ces phases et leur calendrier sont les suivantes :

- la finalisation de la plaquette bilan aura lieu début 2021 (cf. ci-après) ;
- au 1^{er} semestre 2021, la rédaction du rapport bilan de la stratégie 2014-2020 se fera en lien avec les partenaires concernés, une première version sera présentée en groupe de travail et validé dans le courant de l'année ;
- courant 2021 : finalisation d'une éventuelle nouvelle phase de la stratégie bassin en lien avec les orientations du plan Loire (cf. ci-après).

Les membres du groupe de travail présents n'ont pas fait de remarques par rapport à ce calendrier.

PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ACTION DU RESEAU EEE DANS LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

La maquette d'une plaquette bilan de la stratégie 2014-2020 a été présentée aux membres du groupe de travail (en annexes 1). Ce document est à destination des gestionnaires et partenaires sur le bassin, mais doit s'adapter à un public potentiellement varié. Elle a pour objectif de valoriser les éléments issus de l'évaluation de la stratégie et sera diffusée par courrier et mise en ligne sur Internet.

Plusieurs propositions ont été faites durant la réunion :

- Proposer un titre plus accrocheur, pour donner aux lecteurs envie de s'investir dans le réseau : « 7 ans d'actions sur les EEE sur la Loire » par exemple.
- Mettre en avant l'intérêt du réseau d'acteurs et ce qu'il apporte. Comment il répond aux demandes des acteurs de terrain. L'historique intéresse surtout les membres du GT mais peu les acteurs de terrain, et ne doit pas être au centre de la plaquette, idem pour des indicateurs très techniques.
- Mettre en avant des actions phares ou des outils qui peuvent être utilisés. Ces éléments pourront être présentés sur le rabat interne.
- Le côté éphémère de la plaquette correspond bien au document d'étape qu'est un bilan. Mais ce type de format est favorable pour communiquer plus largement sur les compétences du réseau et doit aussi être adapté à cet objectif.

Le CEN Centre-Val de Loire a élaboré une plaquette « des réseaux, des ressources », présentant l'articulation de leur réseau. Il pourrait être une source d'inspiration pour cette plaquette.

Un concours photo pourrait également être organisé pour récupérer des clichés qui seraient ensuite mis à disposition via la photothèque du Centre de Ressources Loire nature (et donc libres de droits). Différentes catégories pourront être proposées : végétation, faune, paysages envahis, actions de gestion et d'expérimentations, impacts des EEE sur le milieu, etc. Le GT sera sollicité début janvier pour donner son avis sur l'intitulé des catégories et les modalités du concours.

ECHANGES SUR LE BILAN DE LA STRATEGIE

A partir des éléments présentés, il a été proposé aux participants d'échanger sur le bilan de cette stratégie de gestion des EEE du bassin 2014-2020. Voici la synthèse des échanges :

- La stratégie a permis de mener des chantiers communs, d'ouvrir la voie.
- En comparaison avec d'autres territoires, la stratégie a permis de faire remonter des informations. En ex-Poitou-Charentes, il y a par exemple peu d'informations qui remontent sur ce qui se fait sur la portion Adour-Garonne de l'ex-région.
- En Normandie, un tout petit territoire dépend du bassin Loire-Bretagne, mais il ne bénéficie malheureusement pas de financement au titre des EEE, notamment pour permettre aux brigades d'intervenir. La demande avait été faite, mais elle n'a pas été acceptée. Pourtant, des besoins émergent de plus en plus sur cette portion de la région, et le CEN souhaiterait y répondre.
- Le GT apporte beaucoup au niveau des outils, des méthodes, qui sont une aide pour la coordination. Les acteurs locaux ne savent cependant pas que leur animation régionale travaille avec l'échelle bassin.
- L'échelle bassin permet de relancer des dynamiques et des échanges entre les coordinations régionales. Les sollicitations de l'animation de bassin permettent d'avoir une vision plus large et plus globale. L'outil de centralisation des données des CBN est en cours d'évolution et devrait devenir plus performant, notamment pour des requêtes comme celles de l'atlas et devrait permettre à terme un échange simplifié d'informations bénéfique à l'échelle bassin.
- L'animation de bassin a noté une difficulté à renseigner les indicateurs concernant la recherche. Il y a de moins en moins de chercheurs qui sont en lien avec les gestionnaires. Les chercheurs sont en attente permanente de financements, sans lesquels il est difficile pour eux de s'impliquer.

Plus généralement la stratégie est perçue comme un travail intéressant, mais en attente des perspectives. Elle a permis d'avoir un cadre en l'absence de cadre national. Désormais, avec l'évolution du cadre général (stratégie nationale, régionales, réglementations), il y a besoin de développer de nouvelles choses et d'anticiper à l'échelle bassin quels vont être les prochains besoins. Les outils et éléments de cadrage devront rester souples, tout en guidant les avancées sur la thématique EEE.

Echanges en « café virtuel »

EEE et changements climatiques :

L'agence de l'eau Loire-bretagne souhaite une meilleure prise en compte des effets du changement climatique sur les EEE. Cette demande a déjà été faite aux échelons régionaux, mais devrait aussi s'étendre à l'échelle du bassin. La thématique étant vaste et complexe, elle nécessite des ressources importantes notamment pour mobiliser des chercheurs, qui ne sont pas présents sur chaque territoire. Clara Singh (UICN France) est en train de rédiger une synthèse sur ce sujet au niveau national, pour le Centre de ressources EEE.

Ce volet a été considéré dans les travaux menés par Jacques Haury sur les jussies et dont les résultats seront présentés au GT l'année prochaine (2021).

Impacts sanitaires de l'Ambroisie

L'ANSES vient de présenter les coûts pour le système de santé de l'Ambroisie en France. Les résultats de ce travail confortent le réseau d'acteurs dans les actions qu'il a mené. Le [rapport](#) a été publié sur le site de l'ANSES.

EEE et tourbières :

Le GT reçoit de nombreuses sollicitations sur des invasions dans les tourbières (jussies et solidages notamment), qui participent à la dégradation du fonctionnement de ces milieux. La colonisation par les EEE des tourbières (souvent périphérique et anecdotique) peuvent être assez rares pour les tourbières acides mais cela peut contribuer au vieillissement et au comblement de la tourbière pour les tourbières basiques.

La présence de crassule en milieu tourbeux est néanmoins un vrai problème, difficile à détecter, pour lequel le rôle des oiseaux dans le transport de la plante est plus que probable.

Actualités du plan Loire

Les perspectives de l'animation de bassin étant liées aux orientations et aux directives du futur plan Loire 5, un point sur les actualités concernant celui-ci a été proposé aux participants.

Historiquement la prise en compte de la biodiversité n'a pas été immédiate dans le plan Loire grandeur nature, car elle faisait l'objet d'un projet parallèle (plan Loire nature), jusqu'à la phase III du plan Loire. Pour le prochain plan Loire (2022-2027), la volonté de la DREAL est d'avoir une stratégie forte en termes d'ambition et de moyens. Avec la situation sanitaire, les travaux ont néanmoins pris du retard. Une première version de la maquette financière a été présentée en octobre aux « forum des acteurs » qui réunis les personnes et les structures impliquées dans le plan Loire.

La gouvernance et le document sur la mise en œuvre ne sont pas encore validés et ne peuvent donc pas nous être transmis, cela ralentit fortement la projection du groupe de travail EEE dans son futur programme d'actions puisque qu'il dépend de ces instances. L'année 2021 sera donc une année de transition. Les projets de bassin devraient pouvoir continuer, quant au CPIER, il sera validé après les élections régionales.

La mobilisation des acteurs pour répondre aux exigences du plan de relance complique également l'avancement dans la préparation du prochain plan Loire.

Des grands axes se dégagent des premiers échanges : sur la prise en compte des changements climatiques et l'appropriation citoyenne. Ces éléments n'ont pas encore été détaillés.

Une question a été posée sur le CPIER : toutes les nouvelles régions sont-elles susceptibles de le signer ? Le CPIER sera validé après les élections régionales du printemps (décalées en juin 2021), il n'est donc pas possible de répondre pour l'instant.

La fin du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau Loire-Bretagne en 2025, risque également d'avoir des incidences sur le prochain plan Loire.

Actions proposées pour 2021

Les actions proposées pour 2021 sont les suivantes :

- Toutes les actions récurrentes (réunions, suivi, coordination, veille, etc.)
- 1 infographie sur le protocole d'alerte refondu

- Poursuite des actions « poissons EE»
- Synthèse de la veille documentaire
- Actions sur la mise en place de réseaux de veille
- Cahier technique sur l'organisation des chantiers bénévoles de gestion des EEE
- Action sur les PRA : prise de contact avec les porteurs pour trouver des opportunités de collaboration

Une journée techniques devrait également être organisée sur les thèmes de la « prise en compte des EEE dans les documents de planification ». Les participants ont également proposé :

- travailler avec le monde professionnel des travaux publics ou du monde agricole ;
- l'intégration des EEE dans les plans de gestion, PNA (Grande Mulette, Cistude par ex).

Pour ces deux sujets des travaux en cours devraient nourrir prochainement les débats et fournir des éléments pour ces journées techniques. Une stratégie est en cours d'élaboration par l'UMS PatriNat et l'OFB pour la biodiversité terrestre, avec prise en compte des EEE. La FCEN va également déployer une nouvelle expertise sur les plans de gestion qui pourra bénéficier à la dynamique sur les EEE.

Articulation de l'animation de bassin avec les dispositifs d'animation nationaux

L'articulation de l'animation de bassin avec le Centre de ressources EEE a été étudiée en réunion avec l'UICN France (animatrice du CDR EEE). Certains points ont été précisés et devraient permettre à terme une meilleure circulation de l'information entre ces deux dispositifs et donc une meilleure information des acteurs. Voici les grands points d'organisation abordés :

- Continuer à travailler ensemble pour proposer du contenu et des informations relatives aux EEE
- Assurer le relais des alertes en cas de détection d'espèces émergentes et de nouveaux foyers.
- Espèces marines : le CDR EEE centralise les ressources, l'animation de bassin fera les relais des informations, mais sans animation sur le milieu marin.
- Participation aux lettres d'infos de chaque centre de ressources, aide à la rédaction d'articles et dossiers thématiques.

Le circuit d'information est fonction des thématiques, il sera précisé dans les mois à venir, pour que les membres du GT puissent identifier avec qui travailler et sur quel(s) sujet(s).

Pour les retours d'expérience, le passage par le bassin est cohérent et pertinent. Le CDR EEE souhaite se concentrer sur les espèces émergentes et les expériences innovantes. Pour alléger le CDR EEE, il est possible de passer par l'animation de bassin (FCEN) qui orientera, fera le lien régulièrement avec le CDR, et pourra participer à la rédaction. L'animation de bassin continuera à rédiger des retours d'expérience.

Discussions sur la stratégie et ses perspectives

A partir des perspectives évoquées lors des entretiens avec les acteurs et partenaires du bassin, des nuages de mots à été présentés durant la réunion pour synthétiser les idées. Ces nuages de mot sont disponibles dans le [diaporama](#). Pour réagir à ces éléments et réfléchir aux perspectives pour le bassin les participants ont été divisés en groupe, les résultats des ces ateliers sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Perspectives de la stratégie de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne évoquées lors des ateliers

Enjeux à prendre compte à l'échelle bassin et perspectives pour la stratégie	
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des enjeux agricoles liés aux EEE • Mobilisation de fonds d'urgence • Renforcer le réseau de veille à l'échelle bassin • Maintenir l'organisation de journées techniques adaptées aux besoins • Renforcer la logique écologique de bassin versant (logique amont-aval) • Renforcer l'appui aux animations territoriales • Etudier l'approche « habitats et résilience des milieux » • Hiérarchiser les EEE, les milieux et les interventions • Affirmer le GT comme un réel organe de consultation pour les institutions • Aide au montage financier 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyers les actions sur les coordinations et les réseaux existants • Chercher de la cohérence entre grands bassins hydrographiques et les agences de l'eau, et favoriser les échanges • Démontrer et communiquer sur le dynamisme du GT • Développer des approches par thématiques avec des GT et des réunions dédiées • Renforcer les actions de communication • Améliorer l'articulation des régions et du bassin • Elargir le type d'acteurs • Identifier les sujets émergents pour le bassin • Organiser des journées de formations ciblées • Soutenir les initiatives d'expérimentation et de sites pilotes

A partir des points abordés en atelier, les participants, ont apporté les précisions suivantes :

- L'appui aux animations territoriales peut se faire par le partage de documents de travail, d'argumentaires, qui peuvent aider les coordinations dans leurs actions et améliorer la cohérence sur le bassin. Cela pourrait se faire par un dossier partagé avec des ressources à disposition des animateurs. Une liste de diffusion spécifique aux coordinateurs sera mise en place pour centraliser les demandes et renforcer le lien entre eux.
- La régionalisation des actions de l'animation de bassin, par exemple avec des déclinaisons en fonction des régions biogéographiques, bien que difficile à mettre en place est envisageable. Une approche milieu peut en partie répondre à cet enjeu. Ces approches ne doivent pas se faire au détriment de la vision de bassin.
- Le bassin à tout à gagner à démontrer l'efficacité de ses actions sur les finalités de terrain et à améliorer sa communication sur cet aspect. Ces réussites seront valorisées par les partenaires institutionnels et financiers.

Ces réflexions seront réétudiées dans les mois qui viennent et mises en perspectives avec les orientations du plan Loire. Il sera intéressant de faire un travail d'analyse de ces dernières pour les faire évoluer et suivre ces évolutions.

Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 400 sites naturels couvrant 178 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 23 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

A l'échelle du bassin de la Loire

Les 12 CEN concernés gèrent plus de 14 300 hectares de zones humides répartis sur 668 sites. Près de la moitié de ces sites sont situées en zone alluviale.



Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des événements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur centrederessources-loirenature.com

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans
www.reseau-cen.org

Alan Méheust
Chargé de mission Loire
Tél : 02.38.24.55.05
alan.meheust@reseau-cen.org

Agnès Raysséguier
Documentaliste
Tél : 02.38.24.20.94
agnes.raysseguier@reseau-cen.org

Annexe 1 - Maquette de la plaquette Bilan présentée durant la réunion

Présentation rapide du groupe de travail,
historique,
cadre,
objectifs,
membres,
organisation (Schéma de circulation des informations)

Logo du GT

Carte des coordinations du bassin en 2020

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

À l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 700 sites naturels couvrant 180 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 22 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères, ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

Le pôle Loire et le Centre de Ressources Loire nature

Aller plus loin

Sur le Plan Loire, et exemple des autres outils produits dans le cadre du plan Loire

Contact :
Pôle Loire de la FCEN

Rappel des logos

Logo CEN sur «vague»
blanche

Photo

Page de garde classique du pôle Loire, pendant la
phase IV du Plan Loire

Titre:

**Bilan de la mise en oeuvre de la stratégie de gestion des
espèces exotiques envahissantes du Bassin Loire-Bretagne
2014-2020**

Avec le soutien de :

Logo : Agence de l'eau, FEDER, Europe, Plan Loire

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le fond Européen de développement régional

Présentation de la stratégie historique

Lignes directrices

Définitions sur les EEE

Sur la période 2014-2020

Volet coordination de l'animation :

- 13 réunions annuelles du GT, et 7 réunions thématiques, tous les CR sont disponibles
- 23 participations à des réunions à portée plus large que le bassin de la Loire et participation à 10 séminaires ou journées thématiques, nationales et internationales.
- 41 présentations des actions du GT dans les réunions des coordinations

A l'échelle du bassin :

- 70 réunions des coordinations
- 8 déclinaisons des outils du bassin par les coordinations

Volet sensibilisation de l'animation :

- 5 journées techniques qui ont réunis 228 participants sur tout le bassin
- Actualisation des pages du Centre de Ressources Loire nature, qui ont reçus X visites et X téléchargements
- 18 documents, techniques ou de communication

A l'échelle du bassin :

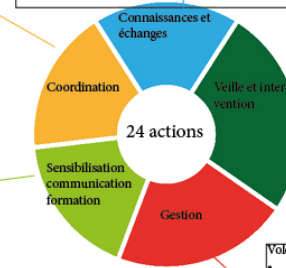
- 94 événements organisés par les acteurs du bassin, avec 50 participants en moyenne
- Plus de 155 formations organisées sur le bassin, par les coordinations, plus de 2400 personnes formées, parmi lesquelles des agents territoriaux, de gestionnaire et le grand public.
- 86 documents de communication
- 48 événements grands publics.

Encart sur les outils produits (Guide, anuel et atlas) avec nombre d'exemplaires et téléchargements

Volet connaissance de l'animation :

- 11 lettres d'informations
- 58 fiches espèces
- 20 REX disponibles, dont 3 mise à jours durant la période et 6 qui concernent des espèces émergentes
- 73 espèces dans l'atlas
- 3 enquêtes avec les synthèses des résultats
- 2 participation à des projets de recherche sur le bassin

A l'échelle du Bassin :



Volet Veille et intervention précoce de l'animation :

- 1 document d'aide à la mise en place de protocole de veille, X téléchargements
- 3 alertes relayées

A l'échelle du bassin :

- 3 réseaux de veille formalisés par les coordinations

Volet gestion de l'animation :

- 2 fiches de suivi de chantiers et remonté des données publiées
- 73 réponses aux sollicitations sur la gestion des EEE

A l'échelle du Bassin :

- Plus de 1000 sollicitations ont bénéficié des conseils des têtes de réseau.

Encart sur le Centre de doc, le nombre d'ajouts à la base documentaire (370 ajouts) et informations sur la synthèse bibliographique (1235 références)

Exemples d'outils produits par les coordinations :